

Lettre d'information n°25 – Janvier 2026



Cité Educative

Relabellisée pour une période de 3 années depuis janvier 2025, la cité éducative est une démarche collaborative visant à accompagner au mieux chaque parcours éducatif des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans.

La Cité est pilotée par des représentants de l'Etat, de la Mairie et de l'Education nationale. Les membres de ces institutions constituent le comité de pilotage de la cité. Ce comité est chargé de prendre les décisions venant construire la démarche d'alliance éducative.

Actualités du mois :

- 1- Les actualités
- 2- Les projets du fonds de mutualisation
- 3- Une action qui fait « Cité »
- 4- Qu'est-ce que c'est ?

RAPPEL des objectifs nationaux des Cités Educatives :

- Conforter le rôle de l'école
- Promouvoir la continuité éducative
- Ouvrir le champ des possibles

I – Les actualités

Parce que la Cité Éducative est en mouvement, cette rubrique met en lumière les temps forts du mois, les projets en cours et les actions menées avec nos partenaires. Vous y trouverez les informations essentielles pour rester connectés à la dynamique du territoire et suivre l'avancée des différentes initiatives.

Revue de projet 2025

La Cité éducative d'Épinay-sous-Sénart organise sa revue de projet annuelle 2025, un moment fort du comité de pilotage destiné à présenter son bilan au comité stratégique.

Cette revue permet de faire le point sur les actions menées au cours de l'année, en mettant en avant deux initiatives phares qui illustrent l'engagement et la dynamique du territoire. Au-delà des actions, ce temps met l'accent sur le fonctionnement de la Cité éducative, ses avancées et ses points forts, valorisant ainsi les réussites collectives. Il permet également d'identifier les axes d'amélioration, afin de continuer à faire évoluer les pratiques et renforcer l'efficacité des parcours éducatifs.

Traditionnellement instaurée en Préfecture, cette réunion se déroulera cette année à Epina^y-sous-Sénart dans une démarche de proximité avec le territoire.



III – Fonds de mutualisation

Le fonds de mutualisation est une enveloppe dédiée aux projets portés par l'Education nationale. Il fait partie intégrante de la programmation annuelle de la Cité éducative en permettant aux établissements scolaires du 1^{er} et du 2nd degré de réaliser des projets tout au long de l'année.

Projet n°28 – Outiller les enseignants et les AESH pour favoriser les adaptations auprès des élèves à besoin particulier

Cette action a pour objectif de renforcer l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers dans les écoles et le collège d'Épinay-sous-Sénart. Elle consiste à équiper les établissements en matériel pédagogique adapté et à accompagner les AESH et les enseignants dans son utilisation, afin de faciliter les apprentissages, la régulation des comportements et de mieux préparer l'accueil des élèves en dispositifs ULIS.



Projet n°29 – Développer son esprit critique et découvrir des œuvres



Cette action vise à développer l'esprit critique et la culture artistique des élèves à travers un parcours culturel structuré, comprenant la participation à plusieurs spectacles et actions culturelles (théâtre, musique, danse, cirque, expositions) tels que *Le Rossignol et l'Empereur*, *Orphée aux enfers*, *Weeper Circus* ou des visites culturelles (Micro-Folies, médiathèque). Elle permet aux élèves d'apprendre à être spectateurs et de découvrir des œuvres sur le territoire.

Projet n°30 – Je développe ma culture générale grâce au spectacle vivant

Ce projet permet à des élèves de CM1-CM2 de développer leur culture générale et leur esprit critique à travers un abonnement au théâtre, incluant une participation à plusieurs spectacles. Il s'appuie sur un travail d'expression écrite et orale autour des œuvres vues, afin de renforcer la posture de spectateur, l'argumentation et la confiance à l'oral, en tenant compte des besoins des élèves accompagnés par des AESH.



IV – Une action qui fait Cité

Une action qui fait « cité » est une initiative qui répond à un enjeu de la Cité éducative. Elle est réalisée par un acteur de la Cité au bénéfice des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans ou de leurs parents.

SOS rentrée

Chaque année, à l'approche de la rentrée scolaire, certains jeunes se retrouvent sans solution d'affectation. Cette situation, souvent source d'inquiétude pour les jeunes comme pour leurs familles, peut constituer un facteur important de décrochage scolaire.



Face à ce constat, la Ville d'Épinay-sous-Sénart, par l'intermédiaire de son **Service Jeunesse**, met en place le dispositif **SOS Rentrée**.

Ce dispositif s'adresse aux jeunes âgés de **15 à 25 ans**, en situation ou en risque de décrochage scolaire, ainsi qu'à leurs parents. Il vise à apporter une réponse rapide, personnalisée et adaptée aux jeunes afin de sécuriser leur parcours et de prévenir toute rupture durable avec le système éducatif.

Cette année, ce sont **29 jeunes qui sont venus chercher de l'aide auprès des Informatrices de la SIJ**.

Le dispositif poursuit deux objectifs principaux :

- **Accompagner les jeunes dans l'élaboration de leur projet scolaire et/ou professionnel** en instituant des démarches d'orientation ou de réorientation ;
- **Prévenir le décrochage scolaire**, en proposant un suivi individualisé et un soutien renforcé.

Tout au long du dispositif, plusieurs actions sont mises en œuvre :

- Repérage et identification des jeunes en situation de fragilité scolaire ;
- Accueil, écoute et accompagnement des jeunes et de leurs parents ;
- Orientation vers des solutions adaptées (scolaires, de formation ou d'insertion professionnelle) ;
- Suivi régulier des situations grâce à des entretiens individuels et des outils de suivi.

Les jeunes sont identifiés principalement lors de leur passage à l'accueil du Service Information Jeunesse (SIJ). Des entretiens individuels sont ensuite proposés, associant, lorsque cela est nécessaire, les parents, afin de construire un parcours cohérent et sécurisé.

Le dispositif **SOS Rentrée** repose sur une collaboration entre plusieurs acteurs du territoire :

- Le **Centre d'Information et d'Orientation (CIO)** ;
- La **Mission Locale** ;
- Le dispositif **Action Jeunes**.

Cette mobilisation collective permet d'apporter des réponses coordonnées et adaptées aux besoins de chaque jeune.

Le dispositif est déployé **de début juillet à décembre**, période clé pour accompagner les jeunes dans leurs démarches de rentrée, mais aussi pour sécuriser leur parcours sur le moyen terme.

V – Qu'est-ce que c'est ?

La Cité éducative a vocation à créer du lien avec les dispositifs existant afin d'assurer la complémentarité des actions proposées sur le territoire de la commune. La rubrique « qu'est-ce que c'est ? » vous fait (re)découvrir une démarche, un dispositif, un partenaire... qui agit sur le territoire.

Le Centre de Protection Maternelle et Infantile (CPMI)

La santé et le développement des enfants sont au cœur de la mission des Centres de protection maternelle et infantile (CPMI) de l'Essonne, un partenaire clé de la communauté éducative.

Les 54 centres et 2 camions itinérants du département accompagnent les familles, dès la grossesse et jusqu'aux 6 ans de l'enfant, en collaboration avec les établissements scolaires, les crèches et les structures éducatives.

Les équipes pluridisciplinaires – médecins, sage-femmes, puéricultrices, infirmières, psychologues et éducateurs – apportent un soutien aux parents et assurent le suivi médical et psychomoteur des enfants. Elles participent ainsi à la prévention, à la détection précoce des difficultés et au bien-être global des enfants, contribuant à leur réussite éducative et sociale.

Les consultations dans les centres de PMI sont **sans avance de frais et confidentielles**. Les familles sont invitées à se munir de leur carte vitale pour faciliter le suivi et le remboursement des consultations.

Pour atteindre les habitants des petites communes et des zones isolées, deux camions itinérants sillonnent le département :

- Nord Essonne : LE BALADIN – 06 80 72 81 94
- Sud Essonne : LES PETITS PAS – 06 08 53 51 69

Le CPMI constitue un acteur essentiel pour la communauté éducative, soutenant parents et enfants dans leur santé, leur développement et leur bien-être, en lien avec l'ensemble des structures éducatives du territoire.



Conseils de puériculture,
soutien à la parentalité,
consultations préventives,
dépistage des handicaps.

essonne.fr

Contact :

Centre de Protection Maternelle et Infantile
6 rue Johann Strauss, 91860 Epina y'-sous-Sénart.
Tél. : 01 69 39 04 35

Site internet : <https://www.ville-epinay-senart.fr/objectif-cite-educative/>

Plus d'information sur les cités éducatives sur :
<https://www.citeseducatives.fr/>